

# GAL du Pays de LAFAYETTE



## PROGRAMME LEADER

### FICHE IDENTITE DU TERRITOIRE



ASSOCIATION  
DU PAYS DE  
LAFAYETTE

Etat membre : France

Région : Auvergne

Structure porteuse :  
Association du Pays de Lafayette

Nombre de communes :

Superficie : 1886 Km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants : 47 917

## Stratégie de développement

### PRIORITE CIBLEE : « Maintenir et attirer des jeunes actifs et des entrepreneurs pour construire un nouveau monde »

Le GAL Lafayette est un territoire de moyenne montagne très majoritairement rural situé au sud de l'Auvergne à l'ouest de la Haute-Loire. Le célèbre marquis de Lafayette qui en est originaire lui a donné son nom. La rivière Allier qui traverse du sud au nord le territoire en constitue la colonne vertébrale.

Dépourvu de pôle urbain, le territoire regroupe trois bassins de vie principaux (Brioude, Langeac, Saugues) dont le développement démographique et économique est contrasté. Forts de sa relative proximité à Clermont-Ferrand conféré par la présence de l'autoroute A75 qui relie Clermont à Montpellier, le nord du territoire bénéficie d'un renouveau économique et démographique et axe son développement sur une fonction résidentielle marqué par la présence d'un tissu industriel diversifié. Dans les franges montagneuses du territoire ainsi que dans les autres bassins de vie, l'attractivité y est plus faible et l'économie plus fragile.

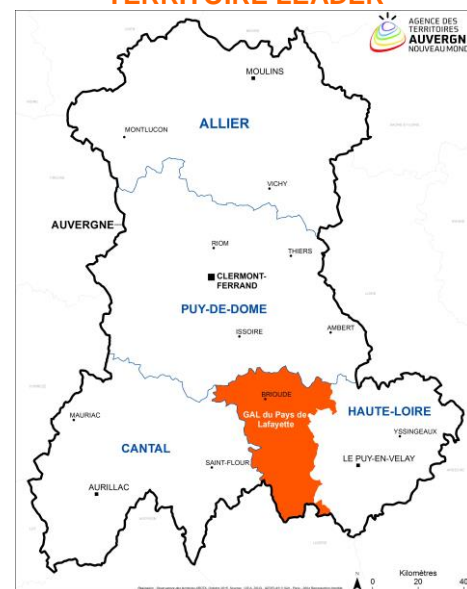
Le territoire possède une spécificité industrielle marquée (sous-traitance automobile, mécanique, industrie agro-alimentaire, etc.). L'agriculture associée à l'exploitation forestière occupe encore une place importante. Les services à la population occupent une place de plus en plus prépondérante au niveau des emplois.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel préservé exceptionnel (tête de bassin de la rivière Allier, berceau du saumon atlantique, etc.) Le patrimoine bâti n'est pas en reste (abbaye de La Chaise-Dieu, patrimoine religieux, forteresses médiévales, peintures murales, ligne du cévenol, etc.) et vaut au territoire d'être labellisé « Pays d'art et d'Histoire » depuis 1998.

Au regard des menaces qui pèsent sur le territoire : le vieillissement de la population et le départ des jeunes, le GAL a décidé de créer les conditions pour renforcer son attractivité et permettre aux jeunes et aux entrepreneurs d'imaginer un avenir au Pays de Lafayette. Pour cela il s'agit de leur assurer de l'emploi, de l'activité, un cadre de vie correspondant à leurs attentes et leurs aspirations mais également des services de proximité.

Même si le développement de l'économie (valorisation de ses ressources locales, développement de l'éco-tourisme, valorisation des patrimoines), la création d'emplois, le maintien de femmes et d'hommes compétents, le cadre de vie sont au centre des priorités, il s'agit également pour le territoire de renforcer son image et sa notoriété, d'entrer dans l'ère de la transition énergétique, de confirmer le virage numérique et de favoriser les coopérations transversales.

### TERRITOIRE LEADER



## Enveloppe Coopération : 130 000 Euros

## ■ Coopération

Objectifs : Les actions de coopération qui seront déployées par le GAL Lafayette visent à encourager l'ouverture du territoire sur l'extérieur et la diffusion de nouvelles pratiques, renforcer la stratégie du GAL par le retour d'expériences et la construction d'actions communes avec des territoires ruraux soumis aux mêmes enjeux

### Thématiques envisagés :

- Conditions de vie et d'emplois pour maintenir, attirer des jeunes en milieu rural
- Les initiatives, les filières économiques autour de la valorisation des ressources locales : Filière laine, filières de Matériaux bio-sourcés (Chanvre, etc.), Filière Bois, Circuits courts, maintien du tissu agricole, développement de l'agriculture en moyenne montagne, etc.
- Développement de l'éco-tourisme et de pratiques liés à l'éco-tourisme : Eco-mobilité, valorisation touristique des lignes de chemins de fer, mise en découverte ludique et dématérialisé des « patrimoines », etc.

## ■ Exemple de projet accompagné par le GAL en 2007-2014

### COOPERATION AVEC LE GAL BELGE TRANSVERT « DES PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE : CHIMERE OU REALITE ? »

Le GAL Lafayette et le GAL Belge Transvert ont conduit un projet de coopération dont l'un des axes principaux était la conduite d'une expertise projet, d'une expérimentation sur chaque GAL visant à définir une méthodologie opérationnelle pour introduire des produits locaux dans la restauration scolaire. La communauté de communes du Langeadois assurait le pilotage, la maîtrise d'ouvrage du projet pour le compte du GAL Lafayette en association avec la communauté de communes de Paulhaguet.

La plus-value du projet de Coopération a résidé dans la création d'outils méthodologiques et pédagogiques (vidéo, guide méthodologique conçu plus comme un recueil d'expériences, etc.) qui découlaient directement de l'expérimentation et des échanges entre les deux territoires. Tout au long du projet, les deux GALS ont confronté l'avancée de l'expérimentation de l'introduction des produits locaux sur leurs territoires respectifs sur la base de la méthodologie qu'ils ont élaborée ensemble.



### CONTACTS

**Président :** Jean Jacques FAUCHER

**Stéphane Senèze :**

Animateur LEADER du GAL Lafayette

**Coordonnées :**  
42, avenue Victor Hugo  
43300 LANGEAC

**Tel :** 04 71 77 28 30

**Mail :** [s.seneze@haut-allier.com](mailto:s.seneze@haut-allier.com)